

**L'événement**

# Ces antennes à l'origine des allergies au collège ?

BETZ

**A**UJOURD'HUI, on devrait enfin en savoir plus sur l'origine de la mystérieuse allergie cutanée qui a frappé par deux fois près de cent trente élèves du collège de Betz, les 12 et 22 février. En effet, l'Ineris (Institut national de l'environnement industriel et des risques) doit rendre ses conclusions dans la journée, après près d'une semaine d'expertises menées sur place. Pourtant, Philippe Boulland, conseiller général du canton et surtout médecin, reste sceptique sur les méthodes d'analyses employées et sur leurs résultats (*lire ci-dessous*). Seule certitude, précise l'ancien maire de Betz, « la volonté de tous de ne pas reproduire les mêmes erreurs que le 22 février dernier lors de la tentative de reprise des cours après plus d'une semaine de fermeture ». Concrètement, « le 12 mars prochain, lorsque les élèves retourneront en classe, les experts de l'Ineris seront là ». Et de plus, « il se pourrait bien que les collégiens reprennent les cours non pas au collège, mais dans des mobile homes installés ailleurs sur le territoire de la commune. Le conseil d'administration du collège se prononcera ce vendredi sur la question ».



**BETZ, HIER.** Le château d'eau bardé de différentes antennes relais, surplombe le collège où soixante-neuf élèves ont été atteints d'une mystérieuse allergie cutanée. De nouveaux résultats d'analyses devraient être connus d'aujourd'hui. (LP/N.S.)

En attendant, on peut se demander si toute cette affaire ne repose pas en partie dans les mains du maire de la commune, Colette Thellier.

**Une association parle d'irradiation**

Une association jusqu'alors peu connue dans la région, Next-Up, en est convaincue. Lundi, les « experts » de cette organisation qui se dit « à finalité de salubrité publique » lui ont envoyé une lettre ouverte. Dans ce document de trois pages, l'association lui demande instamment, « de faire valoir ses droits en tant que personne ayant intérêt à agir », afin de disposer d'un exemplaire du dossier de la Comsis (commission consultative des sites et servitudes), rattachée à la Direction de la gestion nationale des fréquences (DGNF). Dans ce document, explique Serge Sargentini, le président du conseil d'administration de Next-Up, « il existe un volet technique, mais également un volet dit sanitaire ». Et pour les gens de Next-Up, « la divulgation de ce dossier — ils militent pour son affichage en mairie — pourrait bien receler quelques surprises. On doit y trouver l'étude d'impact réalisée le 15 décembre 2006 pour l'autorisation d'installer sur le château d'eau deux fréquences supplémentaires de téléphonie mobile ». Next-Up y voit là la preuve que si les élèves ont été soudainement victimes d'allergies cutanées, « c'est suite à une irradiation en RNI (rayonnements non-ionisants) provoquée par ces nouvelles fréquences ».

De son côté, Colette Thellier n'est pas contre la demande de Next-Up. Bien au contraire. « Vous savez », explique-t-elle, « je suis une profane et cela ne me dérange pas d'explorer toutes les pistes. L'essentiel étant de trouver l'origine de ces allergies. S'il le faut, je demanderai le dossier de la Comsis. Après, il est difficile dans le domaine de la téléphonie mobile de s'ériger en expert. Si des opérateurs viennent à Betz installer des fréquences munis des autorisations nécessaires, que voulez-vous que je dise s'ils sont en règle ? » Au final, le mystère aurait tendance à s'épaissir, alors qu'il reste deux semaines pour découvrir l'origine des mystérieuses allergies... **NICOLAS SÉVAUX**

## « Je n'attends pas grand-chose de l'Ineris »

**PHILIPPE BOULLAND**, médecin et conseiller général du canton



**COLLEGE DE BETZ, HIER.** Philippe Boulland aurait aimé une approche différente de l'Ineris sur le problème du collège. Mais pour lui, la priorité reste la rentrée du 12 mars. (LP/OLIVIER ARANDEL)

**«E**N TANT que médecin, je suis à peu près sûr de deux choses. Les allergies dont sont victimes les élèves ne sont pas dangereuses. Ensuite, l'Ineris et ses méthodes ne devraient malheureusement pas nous apporter de solutions. » Le docteur Philippe Boulland, sait de quoi il parle. C'est d'ailleurs lui qui a examiné l'une des premières élèves à avoir été victimes de la mystérieuse allergie. « Nous ne sommes pas en présence d'un problème respiratoire, c'est certain, puisque des personnes asthmatiques qui travaillent dans le collège n'ont rien ressenti. Il s'agit d'un phénomène purement cutané et qui, probablement dans un tiers des cas, n'est pas réel chez les enfants qui estiment en souffrir. » Le médecin explique : « Le phénomène de mimétisme est très fort chez des enfants de 11 ou 12 ans, et certains d'entre eux, même inconsciemment, pensent être malades alors que ce n'est pas le cas. »

Par ailleurs, le docteur Boulland déplore la façon dont l'Ineris traite ce dossier. « Leur approche est scientifique, c'est incontestable. Mais ils ne cherchent pas dans toutes les directions, et c'est bien dommage. Je les ai vus à l'œuvre. Ils partent d'un scénario bien précis et ensuite cherchent dans les directions qu'ils ont définies à l'avance. S'ils ne trouvent rien, c'est que pour eux, il n'y a rien. Un peu facile, puisqu'ils limitent d'entrée de jeu le champ de leurs investigations. » **N.S.**

**CETTE SEMAINE**

<p><b>JARDIN</b></p> <p>Engrais, graines et contenants... <b>À PRIX NOZ !</b></p> <p>Fins de collections <b>CONFECTION ADOLESCENTES</b></p> <p>Leur <b>MARQUE</b> préférée ! Tee-shirts, pulls, jupes, pantalons, accessoires... <b>Ça valait 3 fois plus cher en boutique !</b></p> <p>compositions et coloris divers</p>	<p>Surstock du fournisseur</p> <p><b>ARTICLES de PÊCHE</b></p> <p>Hameçons, flotteurs, lignes montées... <b>À PRIX NOZ !</b></p> <p><b>NOZ</b></p> <p>*MONTATAIRE ZI Les Pas Prés *CHAMBLY 369 rue Jean Renoir</p> <p>*Commerçant indépendant</p>
--	---